

Institut canadien des actuaires
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 à 4
États financiers	
État de la situation financière	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des résultats	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 à 14
Annexe 1 - Honoraires professionnels	15
Annexe 2 - Remboursements de frais de voyage, frais de réunions et prix aux bénévoles	15
Annexe 3 - Fournitures et services	15



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
l'Institut canadien des actuaires

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut canadien des actuaires («l'Institut»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction pour les états financiers et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Institut ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Institut.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Institut;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Institut à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
15 juin 2022

Institut canadien des actuaires
État de la situation financière

31 mars	2022	2021
Actif		
Court terme		
Encaisse	1 709 084 \$	1 204 131 \$
Débiteurs (Note 2)	28 706	57 034
Frais payés d'avance	273 927	378 554
Placements (Note 3)	984 643	977 584
	2 996 360	2 617 303
Placements (Note 3)	6 842 052	6 693 228
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (Note 4)	285 242	401 303
	10 123 654 \$	9 711 834 \$
Passif et actif net		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	817 071 \$	744 606 \$
Produits reportés (Note 5)	1 144 860	1 221 783
Portion courante des avantages incitatifs relatifs au bail reportés	12 340	-
	1 974 271	1 966 389
Avantages incitatifs relatifs au bail reportés	125 452	-
	2 099 723	1 966 389
Engagements contractuels (Note 6)		
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	285 242	401 303
Grevé d'affectation interne - tribunaux disciplinaires (Note 7)	532 899	308 338
Grevé d'affectation interne - recherche (Note 7)	592 181	495 676
Non affecté	6 613 609	6 540 128
	8 023 931	7 745 445
	10 123 654 \$	9 711 834 \$

Au nom du Conseil d'administration :

Administrateur

Administrateur _____

Institut canadien des actuaires
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

	Investi en immobilisa- tions corporelles et actifs incorporels	Grevé d'affectation interne - tribunaux disciplinaires	Grevé d'affectation interne - recherche	Non affecté	Total	Total
Solde, début de l'exercice	401 303 \$	308 338 \$	495 676 \$	6 540 128 \$	7 745 445 \$	6 936 514 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(217 101)	(367 495)	863 082	278 486	808 931
Acquisitions d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	118 372	-	-	(118 372)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	(234 433)	-	-	234 433	-	-
Affectations internes (Note 7)	-	441 662	464 000	(905 662)	-	-
Solde, fin de l'exercice	285 242 \$	532 899 \$	592 181 \$	6 613 609 \$	8 023 931 \$	7 745 445 \$

Institut canadien des actuaires
État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2022	2021
Produits		
Cotisations des membres	6 188 085 \$	5 956 739 \$
Assemblées générales et colloques	869 845	825 643
Produits de placements	251 922	214 017
Publicité	30 478	23 359
Divers	12 667	47 599
Variation de la juste valeur des placements	-	633 077
	7 352 997	7 700 434
Charges		
Salaires et avantages sociaux des employés	3 664 725	3 371 075
Honoraires professionnels (Annexe 1)	715 830	559 216
Assemblées générales et colloques	503 957	583 847
Loyer et charges de fonctionnement	434 672	419 267
Recherche - études et sondages (Note 7)	367 495	474 948
Fournitures et services (Annexe 3)	327 675	299 138
Tribunaux disciplinaires (Note 8)	217 101	441 662
Divers et frais bancaires	199 595	231 499
Traduction	178 933	135 308
Marchandisage et l'image de marque	174 063	170 725
Variation de la juste valeur des placements	88 773	-
Remboursements de frais de voyage, frais de réunions et prix aux bénévoles (Annexe 2)	38 273	62 731
Frais de dotation en personnel	84 366	79 879
Étudiants et carrières	42 131	26 132
Relations gouvernementales	21 460	28 116
Édition - frais d'impression	7 771	5 814
Déplacements du personnel	7 691	-
Perte sur taux de change	-	2 146
	7 074 511	6 891 503
Excédent des produits sur les charges	278 486 \$	808 931 \$

Institut canadien des actuaires
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds des membres	7 052 480 \$	6 940 352 \$
Sorties de fonds des fournisseurs et membres du personnel	(6 436 420)	(6 626 551)
Produits de placements reçus	251 921	214 017
	<u>867 981</u>	<u>527 818</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(118 372)	(80 884)
Variation des placements	(244 656)	(205 318)
	<u>(363 028)</u>	<u>(286 202)</u>
Augmentation nette de l'encaisse	504 953	241 616
Encaisse, début de l'exercice	<u>1 204 131</u>	<u>962 515</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u>1 709 084 \$</u>	<u>1 204 131 \$</u>

Institut canadien des actuaires

Notes complémentaires

31 mars 2022

1. Méthodes comptables

Objectif de l'organisme	L'Institut canadien des actuaires (« l'Institut ») fut constitué le 18 mars 1965 en vertu d'une loi du Parlement du Canada. L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme bilingue national et le porte-parole de la profession actuarielle au Canada. Ses plus de 6 000 membres se vouent à fournir des services et des conseils actuariels de la plus haute qualité. L'Institut place l'intérêt public avant les besoins de la profession et de ses membres. L'Institut est un organisme sans but lucratif au sens de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> et à ce titre, il est exonéré d'impôt.
Référentiel comptable	Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Comptabilisation des produits	<p>Les produits provenant d'assemblées générales et des colloques sont constatés lorsque l'événement a lieu.</p> <p>Les cotisations des membres sont constatées de façon proportionnelle à l'exercice auquel elles se rapportent. Les cotisations des membres couvrent des périodes de trois, six, neuf et douze mois se terminant le 31 mai. Les cotisations reportées consistent d'une portion de deux mois des cotisations des membres pour 2021/2022 et des sommes perçues d'avance pour les cotisations de 2022/2023.</p> <p>Les produits de placements sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.</p>
Instruments financiers	<p><u>Évaluation initiale et ultérieure</u></p> <p>L'Institut évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements à court et à long termes qu'il a choisi d'évaluer à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.</p> <p><u>Dépréciation</u></p> <p>Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation.</p>

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2022

1. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)	<p><u>Coûts de transaction</u> L'Institut comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.</p>						
Immobilisations corporelles	<p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé mensuellement à partir du moment où l'actif est acheté, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :</p> <table><tr><td>Matériel informatique</td><td style="text-align: right;">3 ans</td></tr><tr><td>Ameublement et matériel de bureau</td><td style="text-align: right;">5 ans</td></tr><tr><td>Améliorations locatives</td><td style="text-align: right;">termes du bail</td></tr></table> <p>L'Institut a des œuvres d'art qui ne sont pas amorties.</p>	Matériel informatique	3 ans	Ameublement et matériel de bureau	5 ans	Améliorations locatives	termes du bail
Matériel informatique	3 ans						
Ameublement et matériel de bureau	5 ans						
Améliorations locatives	termes du bail						
Actifs incorporels	<p>Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé mensuellement à partir du moment où l'actif est acheté, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :</p> <table><tr><td>Logiciel</td><td style="text-align: right;">3 ans</td></tr></table>	Logiciel	3 ans				
Logiciel	3 ans						
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	<p>Lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Institut, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.</p>						

2. Débiteurs

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Débiteurs	12 459 \$	18 438 \$
Autres	16 247	38 596
	<u>28 706 \$</u>	<u>57 034 \$</u>

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2022

3. Placements

Au 31 mars, les placements de l'Institut se composent de :

	2022	2021
Dépôts		
Fonds de crédit	984 643 \$	977 584 \$
Obligations		
Provinces du Canada	3 919 632 \$	3 850 731 \$
Actions		
Fonds éthique d'actions canadiennes	1 939 444	1 799 555
Fonds éthique d'actions américaines	512 976	543 918
Fonds éthique d'actions internationales	470 000	499 024
	2 922 420	2 842 497
	6 842 052 \$	6 693 228 \$

4. Immobilisations corporelles et actifs incorporels

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique et logiciel	871 790 \$	605 501 \$	949 215 \$	574 542 \$
Ameublement et matériel de bureau	170 766	164 311	167 053	161 725
Améliorations locatives	211 166	211 166	211 166	202 362
Oeuvres d'art	12 498	-	12 498	-
	1 266 220 \$	980 978 \$	1 339 932 \$	938 629 \$
Valeur comptable nette		285 242 \$		401 303 \$

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2022

5. Produits reportés

	2022	2021
Cotisations des membres	1 093 057 \$	1 151 130 \$
Assemblées générales et colloques	51 803	70 653
	<u>1 144 860 \$</u>	<u>1 221 783 \$</u>

6. Engagements contractuels

L'Institut a loué des locaux jusqu'au 31 mai 2033, avec un engagement total de 5 138 339 \$, ce qui comprend les paiements suivants pour les cinq prochaines années:

2023	442 745 \$
2024	446 601 \$
2025	447 373 \$
2026	455 085 \$
2027	<u>456 627 \$</u>
	<u>2 248 431 \$</u>

L'Institut a des engagements de recherche contractuels pour la prochaine année comme suit:

2023	169 779 \$
------	------------

7. Tribunaux disciplinaires et fonds de recherche

En 2015, l'Institut a créé un actif net grevé d'affectation interne pour des tribunaux disciplinaires. Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a approuvé une affectation interne de 441 662 \$ (2021 - 253 371 \$) de l'actif net non affecté.

Au cours de l'exercice, l'Institut a encouru des charges pour les activités des tribunaux disciplinaires totalisant 217 101 \$ (2021 - 441 662 \$).

En 2010, l'Institut a créé un actif net grevé d'affectation interne dans le but de faire de la recherche. Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a approuvé une affectation interne nette de 464 000 \$ (2021 - 431 000 \$) de l'actif net non affecté.

Au cours de l'exercice, l'Institut a encouru des charges pour les activités de recherche totalisant 367 495 \$ (2021 - 474 948 \$).

Institut canadien des actuaires Notes complémentaires

31 mars 2022

8. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Institut est exposé au risque de crédit pour ses débiteurs. L'Institut offre du crédit à ses membres dans le cours normal de ses opérations. L'Institut est également exposé au risque de crédit découlant de tous ses comptes bancaires détenus dans une seule institution financière.

Risque de taux d'intérêt

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Ceux-ci assujettissent l'Institut à un risque de juste valeur, puisque celle-ci varie de façon inverse par rapport aux variations des taux d'intérêt du marché. L'Institut est exposé à ce risque pour ses placements.

Risque de prix autre

L'Institut est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements dans des fonds d'actions.

Il n'y a pas de changement des risque lié aux instruments financiers de l'Institut par rapport à l'exercice précédent.

9. Avantages sociaux futurs

Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie («CAAT»)

Les CAAT offrent des services de retraite aux employés des 24 collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario ainsi qu'aux employés d'autres employeurs participants. Le régime est un régime de retraite conjoint multi-employeurs. Par contre, les cotisations de l'Institut sont comptabilisées comme si le régime était un régime à prestations déterminées, les cotisations de l'Institut étant passées en charges dans la période où elles deviennent exigibles. Chaque année, un actuaire indépendant détermine l'état de capitalisation des CAAT en comparant la valeur actuarielle des actifs investis à la valeur estimée de toutes les prestations de retraite que les participants ont gagnées à ce jour. Les résultats de la plus récente évaluation au 31 décembre 2021 ont révélé un excédent de 5 054 000 \$ (en milliers). Les résultats de cette évaluation ont révélé un total des provisions techniques et des obligations au titre des régimes de retraite de 14 756 000 \$ (en milliers) au titre des prestations constituées pour le service avec des actifs actuariels à cette date de 19 810 000 \$ (en milliers). L'Institut ne reconnaît aucune part de l'excédent ou du déficit des CAAT. Les contributions versées par l'Institut aux CAAT au cours de l'année se sont élevées à 270 578 \$ (2021 - 181 257 \$).

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2022

10. Services fournis à d'autres organismes

Une entente de services a été signée avec la Fondation actuarielle du Canada (FAC) pour permettre à la FAC d'acquérir certains services administratifs et autres sans frais à la FAC. L'entente couvre des services de tenue de livres et de comptabilité; de l'espace d'entreposage pour les documents administratifs; des services de traduction; de l'entretien du site Web de la FAC; de la gestion d'une base de données des donateurs de la FAC; l'accès au téléphone, l'Internet et au télécopieur. Les apports en nature sont enregistrés dans les états financiers et incluent ce qui suit :

	2022	2021
Frais d'audit	9 565 \$	5 407 \$
Soutien administratif	10 630	9 730
Autre	1 245	1 527
	<u>21 440 \$</u>	<u>16 664 \$</u>

Institut canadien des actuaires
Annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 2021

Annexe 1 - Honoraires professionnels

Services pour le site Web et l'Internet	263 432 \$	238 459 \$
Actuaires - conseil et autre	262 909	228 639
Juridiques - disciplinaire	160 940	66 336
Audit	28 549	25 782
	<hr/>	<hr/>
	715 830 \$	559 216 \$

Annexe 2 - Remboursements de frais de voyage, frais de réunions et prix aux bénévoles

Conseil d'administration, directions et commissions	22 066 \$	58 564 \$
Prix décernés aux bénévoles et certificats de Fellowship	10 081	3 180
Remboursements de frais de voyage	6 126	987
	<hr/>	<hr/>
	38 273 \$	62 731 \$

Annexe 3 - Fournitures et services

Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	234 433 \$	237 946 \$
Téléphone	23 454	26 703
Affranchissement et service de livraison	13 988	12 599
Équipement informatique et entretien	44 595	10 502
Papeterie et fourniture	6 734	8 296
Équipement de bureau - entretien	4 471	3 092
	<hr/>	<hr/>
	327 675 \$	299 138 \$
